



MAIRIE de Pont-Sainte-Marie
Place Langlois
10150 PONT-SAINT-MARIE
Tel : 03 25 81 20 54

CONVOCATION Au Conseil Municipal

À Pont-Sainte-Marie, le 31 mars 2026

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter au prochain Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mardi 7 avril 2026 à 19 h 00
Salle Fernand Jaffiol – En mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 28 mars 2026
- Présentation des rapports suivants :

Administration	1-Constitution et composition des commissions permanentes
	2-Fixation du nombre d'administrateurs au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
	3-Désignation des membres représentant le conseil municipal au sein du CCAS
	4-Désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du collège Eurêka
	5-Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'école
	6-Désignation des représentants au Comité de Tourisme de la Région Troyenne (CTRT)
	7-Désignation des membres des commissions d'appels d'offres (CAO) et de la commission de marchés publics à procédure adaptée (COMAPA)
	8-Désignation d'un délégué du conseil municipal au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
	9-Désignation d'un représentant à la sous-commission départementale d'accessibilité
	10-Désignation d'un représentant défense
	11-Désignation d'un délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
	12-Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de la société SPL-XDEMAT
	13-Désignation de délégués au Comité du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA)
	14-Désignation des délégués de la commune de Pont-Sainte-Marie au titre de la représentation de Troyes Champagne Métropole au SDDEA
Ressources humaines	15-Création d'emploi permanent au tableau des effectifs

*Informations diverses, décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal.
Attention, le rapport des délibérations et annexes sont envoyés par mail et en mairie.*

Le Maire,



Pascal LANDRÉAT



MAIRIE de Pont-Sainte-Marie
Place Langlois
10150 PONT-SAINT-MARIE
Tel : 03 25 81 20 54

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné(e)
donne pouvoir à
de me représenter lors de la séance du Conseil Municipal du Mardi 7 avril 2026 de prendre part à toutes les
délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant **(2)** auquel cette réunion serait reportée
pour une cause quelconque.

SIGNATURE **(3)**

- (1)** *A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité*
- (2)** *N.B. Validité : trois reports au maximum*
- (3)** *Porter à la main : "Bon pour pouvoir" et signer*